

En tant qu'administrateur de l'association Virage Energie Climat Pays de Loire, qui étudie depuis plus de 10 ans les modalités d'une transition énergétique permettant d'aboutir à la neutralité carbone de la région en 2050, j'apporte notre soutien au projet éolien de Riaillé.

Il serait trop long d'exposer une nouvelle fois tous les arguments en faveur d'un développement raisonné de la filière éolienne en France en général, et dans notre région en particulier. Je me concentrerai simplement sur plusieurs points cruciaux qui démontrent l'absolue nécessité d'un recours massif et rapide aux énergies renouvelables, dont l'éolien.

Quelque soit la trajectoire choisie pour le mix énergétique de la France, la croissance des énergies renouvelables – dont l'éolien – est inéluctable

Pour s'en convaincre, il suffit de se référer aux conclusions du rapport « Futurs énergétiques 2050 » récemment publié par RTE, organisme peu suspect de complaisance vis-à-vis du « lobby des renouvelables » - dont la puissance supposée est largement surévaluée par les opposants anti-éoliens... Il y est précisé que, quelque soit le scénario de transition choisi (uniquement renouvelables ou mix nucléaire-renouvelables), l'atteinte de la neutralité carbone en 2050 est impossible sans un développement significatif de l'éolien et du photovoltaïque.

Le rapport indique ainsi que *« la performance actuelle du système électrique français conduit parfois, dans le débat public, à une interrogation: ce secteur étant déjà largement bas-carbone, pourquoi devrait-il faire l'objet d'une politique de développement des renouvelables ? »*

Dans cette discussion, certains opposants aux énergies renouvelables comme l'éolien ou le solaire utilisent ainsi largement ce point pour justifier l'inutilité d'une politique de développement de l'éolien ou du solaire en France. Ce raisonnement est statique (à parc inchangé et à taille du secteur électrique constante). Il est donc inopérant à double titre : d'une part, il néglige le fait que les réacteurs nucléaires actuels devront à terme être fermés, d'autre part, il fait l'hypothèse d'une stabilité du secteur électrique alors que les scénarios de transition énergétique sont dans la plupart des cas fondés sur l'idée d'une électrification des usages. »

Un peu plus loin, le même rapport précise que *« même un parc nucléaire constitué de réacteurs prolongés et d'un nombre important de nouveaux réacteurs ne peut suffire à assurer l'alimentation d'une consommation de 645 TWh d'ici 30 ans, et a fortiori d'une consommation de 750 TWh. »*

L'étude conclut, sans aucune ambiguïté, au caractère indispensable d'un développement soutenu des énergies renouvelables électriques en France pour respecter ses engagements climatiques. »

On ne peut dire plus clairement que construire des centrales nucléaires - argument souvent évoqué par les opposants – ne dispense en aucun cas d'implanter des éoliennes partout où cela est possible dans de bonnes conditions et dans le respect de toutes les réglementations..

Impact sur les paysages

L'aspect paysager est aussi très souvent invoqué : la multiplication des éoliennes dans le terroir concerné provoquerait un effet d'écrasement, d'encercllement. Les études d'impact réalisées indiquent les mesures prises pour limiter ces perceptions éminemment subjectives. Cela dit, n'y-a-t'il pas lieu de s'étonner de voir ces nuisances potentielles systématiquement

prises en avant alors que le paysage rural de Loire-Atlantique a été assez largement massacré par le remembrement et l'artificialisation des terres pendant les décennies écoulées ? Et cela, sans contestation majeure en dehors des associations environnementales ? Le tout pour permettre le passage à une agriculture intensive dont l'impact sur les paysages et la biodiversité, avicole ou autre, est sans aucun doute très supérieur à tout ce qui a pu être reproché aux éoliennes !

Ceci ne veut pas dire, bien évidemment, qu'il ne faut pas s'entourer de toutes les précautions pour réduire au minimum toutes les nuisances envisageables. Encore une fois, toutes les technologies de production, de transport ou de consommation d'énergie ont une incidence sur l'environnement. Jusqu'à présent, nous avons en quelque sorte rendu plus ou moins invisible notre système énergétique en délocalisant la majeure partie de notre production d'énergie basée sur les carburants fossiles, donc en exportant les nuisances dans de lointaines contrées, au prix de notre indépendance énergétique. Celle-ci ne sera atteinte qu'en produisant notre énergie primaire sur notre territoire. L'éolien est un des moyens pour réaliser cet objectif.

Bilan carbone et bénéfice climatique de l'éolien

Contrairement aux assertions souvent avancées par les opposants au projet, le bilan carbone de l'éolien terrestre est excellent, et cela sur l'ensemble du cycle de vie (donc en y incluant les phases de construction et de démantèlement). Le fait que l'électricité produite actuellement en France soit déjà largement décarbonée, ne doit pas conduire à nier le bénéfice climatique lié au développement de l'éolien et du solaire. Celui-ci – toujours d'après RTE – *« conduit bien à réduire les émissions si ces capacités s'ajoutent aux centrales nucléaires existantes : 1) la production bas-carbone doit augmenter pour alimenter les besoins qui résultent du report des consommations utilisant aujourd'hui les énergies fossiles, 2) pour augmenter ce potentiel par rapport à aujourd'hui, il n'existe pas d'alternative à court terme au développement des renouvelables (les nouveaux réacteurs que la France pourrait décider de construire, ne produiront de l'électricité qu'en 2035 au mieux) »*

Projet d'énergie citoyenne

Parmi les caractéristiques de ce projet, le fait qu'il soit porté par une société ayant recours à l'investissement citoyen milite fortement en sa faveur. Cela apporte une garantie de retombées économiques intéressantes sur le plan local, et l'exploitation du parc pourra être suivie de près par la population environnante qui devient ainsi partie prenante de son développement. La revitalisation du tissu rural par l'implantation de nouvelles activités contrôlées localement – tel un parc éolien – est nécessaire pour lutter contre les excès de la métropolisation.

Pour Virage Energie Climat Pays de Loire,

JC Clément